

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE BOUGIVAL

Numéro SIRET : **21780092900010**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CELLE SAINT CLOUD

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : VILLE DE BOUGIVAL

ANNEE 2020

Code INSEE 78092	VILLE DE BOUGIVAL VILLE DE BOUGIVAL	BP 2020
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : VERSAILLES GRAND PARC	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,11%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	88,35%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	41,74%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP	2020
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 862 737,00	9 862 737,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	9 862 737,00	9 862 737,00
---	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	4 668 350,00	4 668 350,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	4 668 350,00	4 668 350,00
--	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	14 531 087,00	14 531 087,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	1 953 589,00	0,00	1 964 829,00		1 964 829,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 154 000,00	0,00	4 175 540,00		4 175 540,00
014	Atténuations de produits	1 041 092,00	0,00	1 054 913,00		1 054 913,00
65	Autres charges de gestion courante	1 001 288,00	0,00	1 018 853,00		1 018 853,00
Total des dépenses de gestion courante		8 149 969,00	0,00	8 214 135,00		8 214 135,00
66	Charges financières	144 070,00	0,00	132 202,00		132 202,00
67	Charges exceptionnelles	25 527,00	0,00	16 500,00		16 500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	30 000,00		0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 349 566,00	0,00	8 362 837,00		8 362 837,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 651 270,00		789 900,00		789 900,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	682 490,00		710 000,00		710 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 333 760,00		1 499 900,00		1 499 900,00
TOTAL		10 683 326,00	0,00	9 862 737,00		9 862 737,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 862 737,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	43 000,55	0,00	68 000,00		68 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	884 550,00	0,00	921 050,00		921 050,00
73	Impôts et taxes	7 324 176,00	0,00	7 426 676,00		7 426 676,00
74	Dotations, subventions et participations	1 345 568,00	0,00	1 244 957,00		1 244 957,00
75	Autres produits de gestion courante	140 337,00	0,00	170 454,00		170 454,00
Total des recettes de gestion courante		9 737 631,55	0,00	9 831 137,00		9 831 137,00
76	Produits financiers	1 450,00	0,00	1 600,00		1 600,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 739 081,55	0,00	9 832 737,00		9 832 737,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	30 000,00		30 000,00		30 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 000,00		30 000,00		30 000,00
TOTAL		9 769 081,55	0,00	9 862 737,00		9 862 737,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 862 737,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

1 469 900,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	128 418,48	0,00	68 035,00		68 035,00
204	Subventions d'équipement versées	260 607,40	0,00	60 000,00		60 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 229 222,14	0,00	2 586 315,00		2 586 315,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	2 125 305,83	0,00	1 360 000,00		1 360 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 743 553,85	0,00	4 074 350,00		4 074 350,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	371 000,00	0,00	354 000,00		354 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	201 000,00	0,00	210 000,00		210 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		572 000,00	0,00	564 000,00		564 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 315 553,85	0,00	4 638 350,00		4 638 350,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	30 000,00		30 000,00		30 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	41 016,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		71 016,00		30 000,00		30 000,00
TOTAL		7 386 569,85	0,00	4 668 350,00		4 668 350,00
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						4 668 350,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 841 403,56	0,00	1 188 450,00		1 188 450,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		2 241 403,56	0,00	1 188 450,00		1 188 450,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	888 003,00	0,00	580 000,00		580 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	3 632 966,79	0,00	0,00		0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	78,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	495 000,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			1 400 000,00		1 400 000,00
Total des recettes financières		5 016 047,79	0,00	1 980 000,00		1 980 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 257 451,35	0,00	3 168 450,00		3 168 450,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 651 270,00		789 900,00		789 900,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	682 490,00		710 000,00		710 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	41 016,00		0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 374 776,00		1 499 900,00		1 499 900,00
TOTAL		9 632 227,35	0,00	4 668 350,00		4 668 350,00
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						4 668 350,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

1 469 900,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 964 829,00		1 964 829,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 175 540,00		4 175 540,00
014	Atténuations de produits	1 054 913,00		1 054 913,00
65	Autres charges de gestion courante	1 018 853,00		1 018 853,00
66	Charges financières	132 202,00	0,00	132 202,00
67	Charges exceptionnelles	16 500,00	0,00	16 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	710 000,00	710 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		789 900,00	789 900,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	8 362 837,00	1 499 900,00	9 862 737,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 862 737,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	354 000,00	0,00	354 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	68 035,00	0,00	68 035,00
204	Subventions d'équipements versés	60 000,00	0,00	60 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 586 315,00	30 000,00	2 616 315,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 360 000,00	0,00	1 360 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	210 000,00	0,00	210 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	4 638 350,00	30 000,00	4 668 350,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 668 350,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	68 000,00		68 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	921 050,00		921 050,00
72	<i>Travaux en régie</i>		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	7 426 676,00		7 426 676,00
74	Dotations, subventions et participations	1 244 957,00		1 244 957,00
75	Autres produits de gestion courante	170 454,00	0,00	170 454,00
76	Produits financiers	1 600,00	0,00	1 600,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	9 832 737,00	30 000,00	9 862 737,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 862 737,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	580 000,00	0,00	580 000,00
13	Subventions d'investissement	1 188 450,00	0,00	1 188 450,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		710 000,00	710 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		789 900,00	789 900,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 400 000,00		1 400 000,00
	Recettes d'investissement - Total	3 168 450,00	1 499 900,00	4 668 350,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 668 350,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 953 589,00	1 964 829,00	
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	305 470,00	318 060,00	
60611	Eau et assainissement	35 000,00	40 000,00	
60612	Énergie - Électricité	243 000,00	243 000,00	
60621	Combustibles	540,00	1 040,00	
60622	Carburants	45 000,00	45 000,00	
60623	Alimentation	4 930,00	5 630,00	
60624	Produits de traitement	1 500,00	1 000,00	
60628	Autres fournitures non stockées	26 250,00	23 250,00	
60631	Fournitures d'entretien	8 075,00	8 075,00	
60632	Fournitures de petit équipement	119 009,00	114 620,00	
60633	Fournitures de voirie	10 200,00	8 200,00	
60636	Vêtements de travail	19 045,00	19 245,00	
6064	Fournitures administratives	15 080,00	14 205,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	6 900,00	6 700,00	
6067	Fournitures scolaires	25 200,00	22 520,00	
6068	Autres matières et fournitures	3 750,00	3 500,00	
611	Contrats de prestations de services	214 320,00	213 890,00	
6132	Locations immobilières	2 958,00	9 435,00	
6135	Locations mobilières	30 863,00	29 396,00	
614	Charges locatives et de copropriété	7 030,00	10 297,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	50 000,00	48 000,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	5 000,00	9 000,00	
61524	Bois et forêts	89 500,00	82 000,00	
61551	Matériel roulant	45 420,00	50 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	10 550,00	12 550,00	
6156	Maintenance	111 159,00	111 205,00	
6161	Assurance multirisques	27 360,00	26 750,00	
617	Etudes et recherches	4 000,00	4 500,00	
6182	Documentation générale et technique	7 390,00	9 447,00	
6184	Versements à des organismes de formation	30 000,00	35 000,00	
6185	Frais de colloques et séminaires	130,00	550,00	
6188	Autres frais divers	95,00	0,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 200,00	3 000,00	
6226	Honoraires	18 000,00	19 500,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	13 000,00	8 000,00	
6231	Annonces et insertions	9 200,00	8 200,00	
6232	Fêtes et cérémonies	30 900,00	34 125,00	
6236	Catalogues et imprimés	5 460,00	6 570,00	
6237	Publications	24 762,00	25 000,00	
6238	Divers	6 080,00	5 210,00	
6247	Transports collectifs	4 900,00	5 260,00	
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	2 635,00	
6256	Missions		2 300,00	
6257	Réceptions	8 200,00	8 950,00	
6261	Frais d'affranchissement	16 000,00	15 000,00	
6262	Frais de télécommunications	30 956,00	25 300,00	
627	Services bancaires et assimilés	600,00	1 000,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	8 757,00	9 006,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	36 360,00	31 880,00	
6284	Redevances pour services rendus	1 200,00	1 000,00	
62878	A d'autres organismes	41 027,00	23 350,00	
6288	Autres services extérieurs	60 948,00	66 378,00	
63512	Taxes foncières	40 310,00	31 000,00	
63513	Autres impôts locaux	62 855,00	85 250,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	22 150,00	20 850,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 154 000,00	4 175 540,00	
6218	Autre personnel extérieur	43 000,00	40 000,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6331	Versement de transport	45 000,00	46 000,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 300,00	11 500,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	37 000,00	37 500,00	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	7 000,00	7 000,00	
64111	Rémunération principale	1 620 000,00	1 582 540,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	75 000,00	73 000,00	
64118	Autres indemnités	390 000,00	385 000,00	
64131	Rémunérations	600 000,00	625 000,00	
64138	Autres indemnités	140 000,00	125 000,00	
6417	Rémunérations des apprentis	14 000,00	25 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	455 000,00	470 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	565 000,00	550 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	32 000,00	35 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	90 000,00	91 000,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 500,00	3 000,00	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	1 200,00	20 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	4 000,00	
6488	Autres charges	23 000,00	45 000,00	
014	Atténuations de produits	1 041 092,00	1 054 913,00	
739221	FNGIR	679 000,00	679 000,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	362 092,00	375 913,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 001 288,00	1 018 853,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	8 644,00	8 634,00	
6531	Indemnités	108 000,00	106 000,00	
6532	Frais de mission	750,00	500,00	
6533	Cotisations de retraite	5 500,00	5 500,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	8 500,00	8 500,00	
6535	Formation	1 500,00	1 500,00	
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	3 000,00	
6542	Créances éteintes	620,00	28 783,00	
6553	Service d'incendie	279 212,00	280 000,00	
65548	Autres contributions	2 165,00	1 345,00	
6558	Autres contributions obligatoires	39 837,00	31 011,00	
657362	CCAS	108 000,00	108 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	435 560,00	435 080,00	
65888	Autres		1 000,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	8 149 969,00	8 214 135,00	
66	Charges financières (b)	144 070,00	132 202,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 000,00	23 838,00	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-6 000,00	-6 000,00	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs		1 000,00	
6618	Intérêts des autres dettes	120 000,00	111 294,00	
6688	Autres	2 070,00	2 070,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	25 527,00	16 500,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	14 527,00	3 500,00	
6745	Subventions aux personnes de droit privé	11 000,00	13 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	30 000,00	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	8 349 566,00	8 362 837,00	
023	Virement à la section d'investissement	1 651 270,00	789 900,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	682 490,00	710 000,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	682 490,00	710 000,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 333 760,00	1 499 900,00	

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 333 760,00	1 499 900,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 683 326,00	9 862 737,00	

+	
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 862 737,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	43 000,55	68 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	35 000,55	60 000,00	
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	8 000,00	8 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	884 550,00	921 050,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	13 000,00	13 000,00	
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	23 000,00	40 000,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	44 600,00	47 000,00	
70328	Autres droits de stationnement et de location	48 700,00	50 000,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	31 850,00	29 000,00	
70631	A caractère sportif	5 000,00	5 000,00	
70632	A caractère de loisirs	3 300,00	3 300,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	135 000,00	145 000,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	407 100,00	432 700,00	
70688	Autres prestations de services	5 400,00	1 650,00	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	100 000,00	77 800,00	
70848	aux autres organismes	40 000,00	48 900,00	
70873	par les C.C.A.S	27 600,00	27 700,00	
73	Impôts et taxes	7 324 176,00	7 426 676,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 056 000,00	4 138 000,00	
73211	Attribution de compensation	2 269 176,00	2 269 176,00	
7333	Taxes funéraires	4 000,00	6 500,00	
7336	Droits de place	10 000,00	8 000,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	170 000,00	170 000,00	
7362	Taxes de séjour	65 000,00	85 000,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	750 000,00	750 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	1 345 568,00	1 244 957,00	
7411	Dotation forfaitaire	670 000,00	591 000,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	85 000,00	83 000,00	
744	FCTVA	14 000,00	5 000,00	
74718	Autres	1 300,00	1 300,00	
7473	Départements	3 000,00	0,00	
74748	Autres communes	11 697,00	8 284,00	
74751	GFP de rattachement	45 700,00	50 700,00	
7478	Autres organismes	478 871,00	469 673,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	1 000,00	1 000,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	35 000,00	35 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	140 337,00	170 454,00	
752	Revenus des immeubles	108 687,00	143 173,00	
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	500,00	492,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	31 150,00	26 789,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		9 737 631,55	9 831 137,00	
(a) = (70+74+75+013)				
76	Produits financiers (b)	1 450,00	1 600,00	
7621	Produits autres immobilisations financières réglées à échéance	1 450,00	1 600,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 739 081,55	9 832 737,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	30 000,00	30 000,00	
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	30 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 000,00	30 000,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		9 769 081,55	9 862 737,00	
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP	2020
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 862 737,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	128 418,48	68 035,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	70 579,20	0,00	
2031	Frais d'études	23 918,00	14 000,00	
2033	Frais d'insertion	972,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	32 949,28	54 035,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	260 607,40	60 000,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations	260 607,40	60 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 229 222,14	2 586 315,00	
2111	Terrains nus		30 000,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie		20 000,00	
2115	Terrains bâtis		0,00	
2116	Cimetières		5 000,00	
2118	Autres terrains	1 977,87	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	9 995,60	5 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	34 802,14	21 000,00	
21311	Hôtel de ville		20 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	70 691,99	138 500,00	
21318	Autres bâtiments publics	560 002,74	94 600,00	
2132	Immeubles de rapport	5 000,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	4 101,18	100 000,00	
2138	Autres constructions	501 624,00	7 000,00	
2151	Réseaux de voirie	2 602 393,29	1 774 138,00	
2152	Installations de voirie	84 546,62	10 000,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 329,30	0,00	
21533	Réseaux câblés		8 280,00	
21534	Réseaux d'électrification	10 790,38	13 000,00	
21538	Autres réseaux		7 000,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	21 343,88	32 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie		22 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	72 362,50	85 700,00	
2182	Matériel de transport	30 411,20	89 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	150 784,00	45 005,00	
2184	Mobilier	7 305,39	14 986,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	57 760,06	44 106,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 125 305,83	1 360 000,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 820,00	0,00	
2313	Constructions	2 064 642,05	1 360 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	55 843,78	0,00	
Total des dépenses d'équipement		6 743 553,85	4 074 350,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	371 000,00	354 000,00	
1641	Emprunts en euros	126 000,00	102 000,00	
1675	Dettes afférentes aux M.E.T.P. et P.P.P.	245 000,00	252 000,00	
27	Autres immobilisations financières	201 000,00	210 000,00	
2764	Créances sur des particuliers	201 000,00	210 000,00	
Total des dépenses financières		572 000,00	564 000,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		7 315 553,85	4 638 350,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	30 000,00	30 000,00	
	Charges transférées (9)	30 000,00	30 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	30 000,00	30 000,00	

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP	2020
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
041	Opérations patrimoniales (10)	41 016,00	0,00	
2313	Constructions	41 016,00	0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		71 016,00	30 000,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 386 569,85	4 668 350,00	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 668 350,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 841 403,56	1 188 450,00	
1312	Régions	680 000,00	0,00	
1322	Régions		372 996,00	
1323	Départements	480 000,00	102 454,00	
1326	Autres établissements publics locaux	375 000,00	0,00	
1328	Autres	306 403,56	713 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	400 000,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		2 241 403,56	1 188 450,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 520 969,79	580 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	688 003,00	550 000,00	
10223	T.L.E.	200 000,00	30 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 632 966,79	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	78,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	495 000,00	0,00	
2764	Créances sur des particuliers	495 000,00	0,00	
024	Produits de cessions		1 400 000,00	
Total des recettes financières		5 016 047,79	1 980 000,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		7 257 451,35	3 168 450,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	1 651 270,00	789 900,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	682 490,00	710 000,00	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	12 987,15	13 000,00	
28031	Amortissements des frais d'études	11 963,00	12 000,00	
28033	Amortissement de frais d'insertion	2 118,80	2 700,00	
2804132	Départements - Bâtiments et installations	247,00	300,00	
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	16 000,00	16 000,00	
28051	Concessions et droits similaires	22 826,47	23 000,00	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 970,00	6 000,00	
281311	Hôtel de ville	4 232,00	6 000,00	
281312	Bâtiments scolaires	14 020,00	16 000,00	
281318	Autres bâtiments publics	7 770,00	8 000,00	
28132	Immeubles de rapport	61 913,00	65 000,00	
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	6 646,00	8 000,00	
28138	Autres constructions	7 691,00	9 000,00	
28152	Installations de voirie	226 062,23	235 000,00	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	16 109,11	17 000,00	
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 547,59	4 000,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	36 364,82	39 000,00	
28182	Matériel de transport	102 568,13	105 000,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	37 903,98	37 000,00	
28184	Mobilier	21 940,52	23 000,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	64 609,20	65 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 333 760,00	1 499 900,00	

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
041	Opérations patrimoniales (9)	41 016,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	41 016,00	0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		2 374 776,00	1 499 900,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		9 632 227,35	4 668 350,00	

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 668 350,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	354 000,00	570 149,00	26 700,00	111 267,00	1 425 650,00	87 600,00	0,00	20 860,00	0,00	2 027 138,00	0,00	4 623 364,00
Equipements municipaux (2)		510 149,00	26 700,00	111 267,00	1 425 650,00	87 600,00	0,00	20 860,00	0,00	1 817 138,00	0,00	3 999 364,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
Opérations financières	354 000,00											354 000,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	354 000,00	600 149,00	26 700,00	111 267,00	1 425 650,00	87 600,00	0,00	20 860,00	0,00	2 027 138,00	0,00	4 653 364,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	354 000,00	600 149,00	26 700,00	111 267,00	1 425 650,00	87 600,00	0,00	20 860,00	0,00	2 027 138,00	0,00	4 653 364,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 079 900,00	1 499 703,00	10 557,00	0,00	1 078 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 668 350,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	2 079 900,00	1 499 703,00	10 557,00	0,00	1 078 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 668 350,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 632 102,00	7 118 170,00	20 500,00	286 848,00	56 615,00	44 845,00	116 350,00	247 507,00	0,00	339 800,00	0,00	9 862 737,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 632 102,00	7 118 170,00	20 500,00	286 848,00	56 615,00	44 845,00	116 350,00	247 507,00	0,00	339 800,00	0,00	9 862 737,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 037 176,00	148 390,00	112 000,00	402 484,00	97 100,00	87 922,00	192 340,00	611 343,00	30 149,00	18 833,00	125 000,00	9 862 737,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 037 176,00	148 390,00	112 000,00	402 484,00	97 100,00	87 922,00	192 340,00	611 343,00	30 149,00	18 833,00	125 000,00	9 862 737,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		354 000,00	600 149,00	26 700,00	111 267,00	1 425 650,00	87 600,00	0,00	20 860,00	0,00	2 027 138,00	0,00	4 653 364,00
Dépenses réelles		354 000,00	570 149,00	26 700,00	111 267,00	1 425 650,00	87 600,00	0,00	20 860,00	0,00	2 027 138,00	0,00	4 623 364,00
16	Emprunts et dettes assimilées	354 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	354 000,00
1641	Emprunts en euros	102 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00
1675	Dettes afférentes aux M.E.T.P. et P.P.P.	252 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	68 035,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 035,00
2031	Frais d'études	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	54 035,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 035,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	442 114,00	26 700,00	111 267,00	65 650,00	87 600,00	0,00	20 860,00	0,00	1 817 138,00	0,00	2 571 329,00
2111	Terrains nus	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2116	Cimetières	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	93 500,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 500,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00	17 600,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	94 600,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constru	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 774 138,00	0,00	1 774 138,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	8 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 280,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	20 000,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	85 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 700,00
2182	Matériel de transport	0,00	89 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	43 000,00	0,00	2 005,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 005,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	19 414,00	14 700,00	7 482,00	1 650,00	0,00	0,00	860,00	0,00	0,00	0,00	44 106,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 360 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 360 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	210 000,00
2764	Créances sur des particuliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	210 000,00
Dépenses d'ordre		0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constru	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
RECETTES													
Total recettes d'investissement		2 079 900,00	1 499 703,00	10 557,00	0,00	1 078 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 668 350,00
Recettes réelles		580 000,00	1 499 703,00	10 557,00	0,00	1 078 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 168 450,00
024	Produits de cessions	0,00	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400 000,00
024	Produits de cessions	0,00	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	580 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	580 000,00
10222	F.C.T.V.A.	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00
10223	T.L.E.	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	99 703,00	10 557,00	0,00	1 078 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 188 450,00
1322	Régions	0,00	0,00	7 806,00	0,00	365 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	372 996,00
1323	Départements	0,00	99 703,00	2 751,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 454,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	713 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	713 000,00
Recettes d'ordre		1 499 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 499 900,00
021	Virement de la section de fonctionnement	789 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	789 900,00
021	Virement de la section de fonctionnement	789 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	789 900,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	710 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
28051	Concessions et droits similaires	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
281311	Hôtel de ville	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
281312	Bâtiments scolaires	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
281318	Autres bâtiments publics	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
28132	Immeubles de rapport	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construc	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
28138	Autres constructions	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
28152	Installations de voirie	235 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 000,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
28182	Matériel de transport	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
28184	Mobilier	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
28188	Autres immobilisations corporelles	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 632 102,00	7 118 170,00	20 500,00	286 848,00	56 615,00	44 845,00	116 350,00	247 507,00	0,00	339 800,00	0,00	9 862 737,00
Dépenses réelles		132 202,00	7 118 170,00	20 500,00	286 848,00	56 615,00	44 845,00	116 350,00	247 507,00	0,00	339 800,00	0,00	8 362 837,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 179 944,00	20 500,00	283 348,00	53 615,00	41 845,00	8 350,00	37 427,00	0,00	339 800,00	0,00	1 964 829,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	0,00	0,00	226 760,00	37 000,00	34 500,00	0,00	19 800,00	0,00	0,00	0,00	318 060,00
60611	Eau et assainissement	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	243 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243 000,00
60621	Combustibles	0,00	1 000,00	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 040,00
60622	Carburants	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
60623	Alimentation	0,00	3 080,00	1 100,00	110,00	760,00	500,00	0,00	80,00	0,00	0,00	0,00	5 630,00
60624	Produits de traitement	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 500,00	0,00	1 000,00	0,00	150,00	0,00	2 600,00	0,00	18 000,00	0,00	23 250,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	8 075,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 075,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	105 020,00	1 800,00	4 400,00	1 500,00	300,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	114 620,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 200,00
60636	Vêtements de travail	0,00	14 945,00	3 700,00	500,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 245,00
6064	Fournitures administratives	0,00	11 150,00	0,00	3 055,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 205,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	250,00	0,00	0,00	6 300,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	22 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 520,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	3 000,00	0,00	3 500,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
611	Contrats de prestations de services	0,00	700,00	2 000,00	1 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	213 890,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	435,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 435,00
6135	Locations mobilières	0,00	23 713,00	1 250,00	4 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 396,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00	5 000,00	2 747,00	0,00	1 800,00	0,00	10 297,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	9 000,00
61524	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 000,00	0,00	82 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	10 000,00	800,00	0,00	250,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 550,00
6156	Maintenance	0,00	95 935,00	8 000,00	3 000,00	1 770,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 205,00
6161	Assurance multirisques	0,00	26 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 750,00
617	Etudes et recherches	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	7 937,00	250,00	0,00	1 200,00	60,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 447,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6226	Honoraires	0,00	19 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	31 775,00	500,00	1 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 125,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	4 320,00	0,00	0,00	2 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 570,00
6237	Publications	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6238	Divers	0,00	3 510,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	5 210,00
6247	Transports collectifs	0,00	300,00	0,00	3 960,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 260,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	2 000,00	0,00	0,00	635,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 635,00
6256	Missions	0,00	2 000,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
6257	Réceptions	0,00	8 700,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 950,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	25 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 300,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	9 006,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 006,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	31 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 880,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
62878	A d'autres organismes	0,00	15 500,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	3 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 350,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	47 348,00	0,00	6 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	66 378,00
63512	Taxes foncières	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
63513	Autres impôts locaux	0,00	85 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 250,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	0,00	19 250,00	900,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 850,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 175 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 175 540,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6331	Versement de transport	0,00	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
64111	Rémunération principale	0,00	1 582 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 582 540,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	73 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	385 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	385 000,00
64131	Rémunérations	0,00	625 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	625 000,00
64138	Autres indemnités	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	470 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6488	Autres charges	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	1 054 913,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 054 913,00
739221	FNGIR	0,00	679 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	679 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	0,00	375 913,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375 913,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	697 773,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	108 000,00	210 080,00	0,00	0,00	0,00	1 018 853,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ...	0,00	5 634,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 634,00
6531	Indemnités	0,00	106 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 000,00
6532	Frais de mission	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
6535	Formation	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	28 783,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 783,00
6553	Service d'incendie	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
65548	Autres contributions	0,00	1 345,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 345,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	31 011,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 011,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 080,00	0,00	0,00	0,00	435 080,00
65888	Autres	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
66	Charges financières	132 202,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 202,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	23 838,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 838,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-6 000,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	111 294,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 294,00
6688	Autres	2 070,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 070,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	10 000,00	0,00	3 500,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
	Dépenses d'ordre	1 499 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 499 900,00
023	Virement à la section d'investissement	789 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	789 900,00
023	Virement à la section d'investissement	789 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	789 900,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	710 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	710 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710 000,00

RECETTES

	Total recettes de fonctionnement	8 037 176,00	148 390,00	112 000,00	402 484,00	97 100,00	87 922,00	192 340,00	611 343,00	30 149,00	18 833,00	125 000,00	9 862 737,00
	Recettes réelles	8 037 176,00	118 390,00	112 000,00	402 484,00	97 100,00	87 922,00	192 340,00	611 343,00	30 149,00	18 833,00	125 000,00	9 832 737,00
013	Atténuations de charges	0,00	68 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	24 650,00	104 000,00	394 200,00	37 900,00	60 800,00	105 500,00	145 000,00	0,00	9 000,00	40 000,00	921 050,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	11 500,00	14 000,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	47 000,00
70328	Autres droits de stationnement et de location	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigner	0,00	0,00	0,00	392 700,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	432 700,00
70688	Autres prestations de services	0,00	150,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 650,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 800,00
70848	aux autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	8 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	48 900,00
70873	par les C.C.A.S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 700,00
73	Impôts et taxes	7 327 176,00	6 500,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	7 426 676,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 138 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 138 000,00
73211	Attribution de compensation	2 269 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 269 176,00
7333	Taxes funéraires	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
7362	Taxes de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00
74	Dotations, subventions et participations	710 000,00	6 300,00	0,00	8 284,00	50 700,00	17 330,00	0,00	452 343,00	0,00	0,00	0,00	1 244 957,00
7411	Dotation forfaitaire	591 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	591 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	83 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 000,00
744	FCTVA	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
74718	Autres	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	8 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 284,00
74751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	50 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 700,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 330,00	0,00	452 343,00	0,00	0,00	0,00	469 673,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	11 340,00	0,00	0,00	8 500,00	9 792,00	86 840,00	14 000,00	30 149,00	9 833,00	0,00	170 454,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	86 840,00	14 000,00	24 000,00	9 833,00	0,00	143 173,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	492,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	492,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	11 340,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00	0,00	0,00	6 149,00	0,00	0,00	26 789,00
76	Produits financiers	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
7621	Produits autres immobilisations financières réglées à échéance	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
Recettes d'ordre		0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 632 102,00	7 118 170,00	8 750 272,00
Dépenses de l'exercice	1 632 102,00	7 118 170,00	8 750 272,00
011 Charges à caractère général	0,00	1 179 944,00	1 179 944,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 175 540,00	4 175 540,00
014 Atténuations de produits	0,00	1 054 913,00	1 054 913,00
023 Virement à la section d'investissement	789 900,00	0,00	789 900,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	710 000,00	0,00	710 000,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	697 773,00	697 773,00
66 Charges financières	132 202,00	0,00	132 202,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	10 000,00	10 000,00
RECETTES TOTALES (2)	8 037 176,00	148 390,00	8 185 566,00
Recettes de l'exercice	8 037 176,00	148 390,00	8 185 566,00
013 Atténuations de charges	0,00	68 000,00	68 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	30 000,00	30 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	24 650,00	24 650,00
73 Impôts et taxes	7 327 176,00	6 500,00	7 333 676,00
74 Dotations, subventions et participations	710 000,00	6 300,00	716 300,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	11 340,00	11 340,00
76 Produits financiers	0,00	1 600,00	1 600,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

Sous-fonction 02

	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	7 027 995,00	11 520,00	17 880,00	25 000,00	35 775,00
Dépenses de l'exercice	7 027 995,00	11 520,00	17 880,00	25 000,00	35 775,00
011 Charges à caractère général	1 090 269,00	11 020,00	17 880,00	25 000,00	35 775,00
012 Charges de personnel et frais assimil	4 175 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	1 054 913,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	697 273,00	500,00	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	123 600,00	0,00	20 950,00	3 840,00	0,00
Recettes de l'exercice	123 600,00	0,00	20 950,00	3 840,00	0,00
013 Atténuations de charges	68 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	11 500,00	0,00	13 150,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	5 000,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	7 500,00	0,00	0,00	3 840,00	0,00
76 Produits financiers	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	20 500,00	20 500,00
Dépenses de l'exercice	20 500,00	20 500,00
011 Charges à caractère général	20 500,00	20 500,00
RECETTES TOTALES (2)	112 000,00	112 000,00
Recettes de l'exercice	112 000,00	112 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	104 000,00	104 000,00
73 Impôts et taxes	8 000,00	8 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	13 500,00	7 000,00
Dépenses de l'exercice	13 500,00	7 000,00
011 Charges à caractère général	13 500,00	7 000,00
RECETTES TOTALES (2)	112 000,00	0,00
Recettes de l'exercice	112 000,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	104 000,00	0,00
73 Impôts et taxes	8 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	11 380,00	64 038,00	211 430,00	286 848,00
Dépenses de l'exercice	11 380,00	64 038,00	211 430,00	286 848,00
011 Charges à caractère général	11 380,00	64 038,00	207 930,00	283 348,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
RECETTES TOTALES (2)	8 284,00	0,00	394 200,00	402 484,00
Recettes de l'exercice	8 284,00	0,00	394 200,00	402 484,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	394 200,00	394 200,00
74 Dotations, subventions et participations	8 284,00	0,00	0,00	8 284,00

CHAPITRES	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25		
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration scolaire	253 Sport scolaire	255 Classes de découverte et autres services annexes de
DEPENSES TOTALES (2)	17 083,00	46 955,00	210 780,00	650,00	0,00
Dépenses de l'exercice	17 083,00	46 955,00	210 780,00	650,00	0,00
011 Charges à caractère général	17 083,00	46 955,00	207 280,00	650,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	336 500,00	0,00	57 700,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	336 500,00	0,00	57 700,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	336 500,00	0,00	57 700,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	46 285,00	10 330,00	0,00	56 615,00
Dépenses de l'exercice	46 285,00	10 330,00	0,00	56 615,00
011 Charges à caractère général	43 285,00	10 330,00	0,00	53 615,00
65 Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
RECETTES TOTALES (2)	64 100,00	3 000,00	30 000,00	97 100,00
Recettes de l'exercice	64 100,00	3 000,00	30 000,00	97 100,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	34 900,00	3 000,00	0,00	37 900,00
74 Dotations, subventions et participations	20 700,00	0,00	30 000,00	50 700,00
75 Autres produits de gestion courante	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	313 Théâtres	321 Bibliothèques et médiathèques
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	46 285,00	10 330,00
Dépenses de l'exercice	46 285,00	10 330,00
011 Charges à caractère général	43 285,00	10 330,00
65 Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	64 100,00	3 000,00
Recettes de l'exercice	64 100,00	3 000,00
70 Produits des services, du domaine et v	34 900,00	3 000,00
74 Dotations, subventions et participations	20 700,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	8 500,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	4 000,00	40 845,00	44 845,00
Dépenses de l'exercice	4 000,00	40 845,00	44 845,00
011 Charges à caractère général	4 000,00	37 845,00	41 845,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	3 000,00	3 000,00
RECETTES TOTALES (2)	25 892,00	62 030,00	87 922,00
Recettes de l'exercice	25 892,00	62 030,00	87 922,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	17 500,00	43 300,00	60 800,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	17 330,00	17 330,00
75 Autres produits de gestion courante	8 392,00	1 400,00	9 792,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42	
	412 Stades	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	4 000,00	0,00	28 185,00	12 660,00
Dépenses de l'exercice	4 000,00	0,00	28 185,00	12 660,00
011 Charges à caractère général	4 000,00	0,00	28 185,00	9 660,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	3 000,00
RECETTES TOTALES (2)	20 892,00	5 000,00	57 230,00	4 800,00
Recettes de l'exercice	20 892,00	5 000,00	57 230,00	4 800,00
70 Produits des services, du domaine et v	12 500,00	5 000,00	40 000,00	3 300,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	15 830,00	1 500,00
75 Autres produits de gestion courante	8 392,00	0,00	1 400,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	116 350,00	116 350,00
Dépenses de l'exercice	0,00	116 350,00	116 350,00
011 Charges à caractère général	0,00	8 350,00	8 350,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	108 000,00	108 000,00
RECETTES TOTALES (2)	86 840,00	105 500,00	192 340,00
Recettes de l'exercice	86 840,00	105 500,00	192 340,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	105 500,00	105 500,00
75 Autres produits de gestion courante	86 840,00	0,00	86 840,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51	Sous-fonction 52
	510 Services communs	520 Services communs
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	116 350,00
Dépenses de l'exercice	0,00	116 350,00
011 Charges à caractère général	0,00	8 350,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	108 000,00
RECETTES TOTALES (2)	86 840,00	105 500,00
Recettes de l'exercice	86 840,00	105 500,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	105 500,00
75 Autres produits de gestion courante	86 840,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	10 247,00	237 260,00	247 507,00
Dépenses de l'exercice	10 247,00	237 260,00	247 507,00
011 Charges à caractère général	10 247,00	27 180,00	37 427,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	210 080,00	210 080,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	611 343,00	611 343,00
Recettes de l'exercice	0,00	611 343,00	611 343,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	145 000,00	145 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	452 343,00	452 343,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	14 000,00	14 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	71 Parc privé de la ville	Total
RECETTES TOTALES (2)	30 149,00	30 149,00
Recettes de l'exercice	30 149,00	30 149,00
75 Autres produits de gestion courante	30 149,00	30 149,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	229 000,00	28 800,00	82 000,00	339 800,00
Dépenses de l'exercice	229 000,00	28 800,00	82 000,00	339 800,00
011 Charges à caractère général	229 000,00	28 800,00	82 000,00	339 800,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	18 833,00	0,00	18 833,00
Recettes de l'exercice	0,00	18 833,00	0,00	18 833,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	9 833,00	0,00	9 833,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82				Sous-fonction 83
	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	820 Services communs	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	833 Préservation du milieu naturel
CHAPITRES							
DEPENSES TOTALES (2)	16 000,00	213 000,00	0,00	1 000,00	9 800,00	18 000,00	82 000,00
Dépenses de l'exercice	16 000,00	213 000,00	0,00	1 000,00	9 800,00	18 000,00	82 000,00
011 Charges à caractère général	16 000,00	213 000,00	0,00	1 000,00	9 800,00	18 000,00	82 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	9 833,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	9 833,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	9 833,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	95 Aides au tourisme	Total
RECETTES TOTALES (2)	125 000,00	125 000,00
Recettes de l'exercice	125 000,00	125 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	40 000,00	40 000,00
73 Impôts et taxes	85 000,00	85 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	354 000,00	600 149,00	954 149,00
Dépenses de l'exercice	354 000,00	600 149,00	954 149,00
Non individualisées en opérations	354 000,00	600 149,00	954 149,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	30 000,00	30 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	354 000,00	0,00	354 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	68 035,00	68 035,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	60 000,00	60 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	442 114,00	442 114,00
RECETTES TOTALES (2)	2 079 900,00	1 499 703,00	3 579 603,00
Recettes de l'exercice	2 079 900,00	1 499 703,00	3 579 603,00
Non affectées aux opérations	2 079 900,00	1 499 703,00	3 579 603,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	789 900,00	0,00	789 900,00
024 Produits de cessions	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	710 000,00	0,00	710 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	580 000,00	0,00	580 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	99 703,00	99 703,00

Sous-fonction 02				
	020 Administration générale de la	023 Information, communication,	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	530 114,00	4 200,00	36 000,00	29 835,00
Dépenses de l'exercice	530 114,00	4 200,00	36 000,00	29 835,00
Non individualisées en opérations	530 114,00	4 200,00	36 000,00	29 835,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	30 000,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	39 000,00	4 200,00	0,00	24 835,00
204 Subventions d'équipement versées	60 000,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	401 114,00	0,00	36 000,00	5 000,00
RECETTES TOTALES (2)	1 499 703,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

Sous-fonction 02				
	020 Administration générale de la	023 Information, communication,	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
Recettes de l'exercice	1 499 703,00	0,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	1 499 703,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits de cessions	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	99 703,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	26 700,00	26 700,00
Dépenses de l'exercice	26 700,00	26 700,00
Non individualisées en opérations	26 700,00	26 700,00
21 Immobilisations corporelles	26 700,00	26 700,00
RECETTES TOTALES (2)	10 557,00	10 557,00
Recettes de l'exercice	10 557,00	10 557,00
Non affectées aux opérations	10 557,00	10 557,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	10 557,00	10 557,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11		
	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et	114 Autres services de protection civile
DEPENSES TOTALES (2)	14 700,00	10 000,00	2 000,00
Dépenses de l'exercice	14 700,00	10 000,00	2 000,00
Non individualisées en opérations	14 700,00	10 000,00	2 000,00
21 Immobilisations corporelles	14 700,00	10 000,00	2 000,00
RECETTES TOTALES (2)	10 557,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	10 557,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	10 557,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	10 557,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	45 288,00	57 017,00	8 962,00	111 267,00
Dépenses de l'exercice	45 288,00	57 017,00	8 962,00	111 267,00
Non individualisées en opérations	45 288,00	57 017,00	8 962,00	111 267,00
21 Immobilisations corporelles	45 288,00	57 017,00	8 962,00	111 267,00

	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration
DEPENSES TOTALES (2)	16 459,00	40 558,00	8 962,00
Dépenses de l'exercice	16 459,00	40 558,00	8 962,00
Non individualisées en opérations	16 459,00	40 558,00	8 962,00
21 Immobilisations corporelles	16 459,00	40 558,00	8 962,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 650,00	1 219 000,00	205 000,00	1 425 650,00
Dépenses de l'exercice	1 650,00	1 219 000,00	205 000,00	1 425 650,00
Non individualisées en opérations	1 650,00	1 219 000,00	205 000,00	1 425 650,00
21 Immobilisations corporelles	1 650,00	19 000,00	45 000,00	65 650,00
23 Immobilisations en cours	0,00	1 200 000,00	160 000,00	1 360 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	1 013 000,00	65 190,00	1 078 190,00
Recettes de l'exercice	0,00	1 013 000,00	65 190,00	1 078 190,00
Non affectées aux opérations	0,00	1 013 000,00	65 190,00	1 078 190,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	1 013 000,00	65 190,00	1 078 190,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32	
	313 Théâtres	321 Bibliothèques et médiathèques	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES TOTALES (2)	1 650,00	12 000,00	1 207 000,00
Dépenses de l'exercice	1 650,00	12 000,00	1 207 000,00
Non individualisées en opérations	1 650,00	12 000,00	1 207 000,00
21 Immobilisations corporelles	1 650,00	12 000,00	7 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 200 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	1 013 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	1 013 000,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	1 013 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	1 013 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	40 600,00	47 000,00	87 600,00
Dépenses de l'exercice	40 600,00	47 000,00	87 600,00
Non individualisées en opérations	40 600,00	47 000,00	87 600,00
21 Immobilisations corporelles	40 600,00	47 000,00	87 600,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)	15 600,00	25 000,00	7 000,00	40 000,00
Dépenses de l'exercice	15 600,00	25 000,00	7 000,00	40 000,00
Non individualisées en opérations	15 600,00	25 000,00	7 000,00	40 000,00
21 Immobilisations corporelles	15 600,00	25 000,00	7 000,00	40 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	20 860,00	20 860,00
Dépenses de l'exercice	20 860,00	20 860,00
Non individualisées en opérations	20 860,00	20 860,00
21 Immobilisations corporelles	20 860,00	20 860,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	217 000,00	1 810 138,00	2 027 138,00
Dépenses de l'exercice	217 000,00	1 810 138,00	2 027 138,00
Non individualisées en opérations	217 000,00	1 810 138,00	2 027 138,00
21 Immobilisations corporelles	7 000,00	1 810 138,00	1 817 138,00
27 Autres immobilisations financières	210 000,00	0,00	210 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	Sous-fonction 82	
	814 Éclairage public	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
DEPENSES TOTALES (2)	217 000,00	1 784 138,00	26 000,00
Dépenses de l'exercice	217 000,00	1 784 138,00	26 000,00
Non individualisées en opérations	217 000,00	1 784 138,00	26 000,00
21 Immobilisations corporelles	7 000,00	1 784 138,00	26 000,00
27 Autres immobilisations financières	210 000,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 250 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 250 000,00									
150254	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	29/11/2004		25/02/2005	250 000,00	F		3.74	3.74		M	P	N	A-1
00000618649	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	30/06/2015		10/12/2015	2 000 000,00	F		1.55	1.59639		T	X	N	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					4 987 582,59									
1675 Dettes afférentes aux M.E.T.P. et P.P.P. (total)					4 987 582,59									
PPP DETTE AUXIF	AUXIFIP	06/06/2011		31/12/2012	4 987 582,59	F		3.32	3.32		T	P	N	A-1
Total général					7 237 582,59									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 576 810,23					101 810,23	23 837,85	0,00	1 333,65
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 576 810,23					101 810,23	23 837,85	0,00	1 333,65
150254	N	0,00		1 810,23	0,00	F		3.74	1 810,23	6,59	0,00	0,00
00000618649	N	0,00		1 575 000,00	15,67	F		1.59639	100 000,00	23 831,26	0,00	1 333,65
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		3 434 223,70					250 634,46	110 922,94	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux M.E.T.P. et P.P.P. (total)		0,00		3 434 223,70					250 634,46	110 922,94	0,00	0,00
PPP DETTE AUXIF	N	0,00		3 434 223,70	11,42	F		3.32	250 634,46	110 922,94	0,00	0,00
Total général		0,00		5 011 033,93					352 444,69	134 760,79	0,00	1 333,65

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	5 011 033,93					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 230,00€			12/05/2010
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	12/05/2010
Linéaire	2031 Frais d'études	5	12/05/2010
Linéaire	2032 Frais de recherche et de développement	5	12/05/2010
Linéaire	2033 Frais d'insertion	5	12/05/2010
Linéaire	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	12/05/2010
Linéaire	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	15	12/05/2010
Linéaire	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	12/05/2010
Linéaire	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	12/05/2010
Linéaire	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	12/05/2010
Linéaire	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	15	12/05/2010
Linéaire	204122 Régions - Bâtiments et installations	15	12/05/2010
Linéaire	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	12/05/2010
Linéaire	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	12/05/2010
Linéaire	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	15	12/05/2010
Linéaire	204132 Départements - Bâtiments et installations	15	12/05/2010
Linéaire	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	15	12/05/2010
Linéaire	20414 Communes - Subv. d'équipement versées aux org. publics	15	12/05/2010
Linéaire	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	15	12/05/2010
Linéaire	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	15	12/05/2010
Linéaire	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	15	12/05/2010
Linéaire	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	15	12/05/2010
Linéaire	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	15	12/05/2010
Linéaire	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	15	12/05/2010
Linéaire	20415 Groupement de coll. - Subv. équip. versées aux org. publics	15	12/05/2010
Linéaire	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	15	12/05/2010
Linéaire	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15	12/05/2010
Linéaire	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	15	12/05/2010
Linéaire	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	15	12/05/2010
Linéaire	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	15	12/05/2010
Linéaire	2041583 Autres groupements-Projets infrastructure intérêt national	15	12/05/2010
Linéaire	204161 Caisse des Ecoles - Subv. équip. versées aux org. publics	15	12/05/2010
Linéaire	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	15	12/05/2010
Linéaire	2041612 CDE - Bâtiments et installations	15	12/05/2010

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Linéaire	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	12/05/2010
Linéaire	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. publics	15	12/05/2010
Linéaire	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	15	12/05/2010
Linéaire	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	15	12/05/2010
Linéaire	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	12/05/2010
Linéaire	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. publics	15	12/05/2010
Linéaire	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	15	12/05/2010
Linéaire	2041632 SPA - Bâtiments et installations	15	12/05/2010
Linéaire	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	12/05/2010
Linéaire	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. publics	15	12/05/2010
Linéaire	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	15	12/05/2010
Linéaire	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	15	12/05/2010
Linéaire	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	12/05/2010
Linéaire	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	15	12/05/2010
Linéaire	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	15	12/05/2010
Linéaire	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	15	12/05/2010
Linéaire	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	12/05/2010
Linéaire	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	15	12/05/2010
Linéaire	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	15	12/05/2010
Linéaire	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	15	12/05/2010
Linéaire	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	15	12/05/2010
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	12/05/2010
Linéaire	2051 Concessions et droits similaires	2	12/05/2010
Linéaire	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	30	12/05/2010
Linéaire	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	12/05/2010
Linéaire	2152 Installations de voirie	25	12/05/2010
Linéaire	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	12/05/2010
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	12/05/2010
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	12/05/2010
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	12/05/2010
Linéaire	2184 Mobilier	10	12/05/2010
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	10	12/05/2010

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		102 000,00	102 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		102 000,00	102 000,00
1641	Emprunts en euros	102 000,00	102 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	102 000,00	0,00	D001 0,00	102 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 479 900,00	III 3 479 900,00
Ressources propres externes de l'année (a)		580 000,00	580 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	550 000,00	550 000,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	30 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		2 899 900,00	2 899 900,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	13 000,00	13 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	12 000,00	12 000,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	2 700,00	2 700,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	300,00	300,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	16 000,00	16 000,00
28051	Concessions et droits similaires	23 000,00	23 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 000,00	6 000,00
281311	Hôtel de ville	6 000,00	6 000,00
281312	Bâtiments scolaires	16 000,00	16 000,00
281318	Autres bâtiments publics	8 000,00	8 000,00
28132	Immeubles de rapport	65 000,00	65 000,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	8 000,00	8 000,00
28138	Autres constructions	9 000,00	9 000,00
28152	Installations de voirie	235 000,00	235 000,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	17 000,00	17 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 000,00	4 000,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	39 000,00	39 000,00
28182	Matériel de transport	105 000,00	105 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	37 000,00	37 000,00
28184	Mobilier	23 000,00	23 000,00
28188	Autres immobilisations corporelles	65 000,00	65 000,00
024	Produits de cessions	1 400 000,00	1 400 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	789 900,00	789 900,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 479 900,00	0,00	0,00	0,00	3 479 900,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 102 000,00
Ressources propres disponibles	IV 3 479 900,00
Solde	V = IV - II (6) + 3 377 900,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilés	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :		
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
DEPENSES (a)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					18 919 218,71	14 512 203,75										255 868,27	730 157,35	
TIERS INCONNU	1997	P	EMPRUNT 24 LOGT COLLECTIFS 29 QUAI CLEMENCEAU-49	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	157 744,47	84 744,86	16,00	A	F	4,0	F		3,05			2 160,99	4 676,42	
TIERS INCONNU	1997	P	EMPRUNT 24 LOGT COLLECTIFS 29 QUAI CLEMENCEAU-50	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 204 451,85	559 298,42	11,00	A	F	4,3	F		4,3			16 499,30	45 756,92	
TIERS INCONNU	1997	P	EMPRUNT 23 LOGTS 59 RUE DU GENERAL LECLERC-51	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	146 059,07	88 948,90	19,17	A	R	3,55	R		2,55			2 268,20	3 816,74	
TIERS INCONNU	1997	P	EMPRUNT 23 LOGTS 59 RUE DU GENERAL LECLERC-52	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 155 307,32	648 537,47	14,17	A	F	4,3	F		2,95			19 131,85	37 439,19	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TIERS INCONNU	2003	P	CODELOG PRET PLAI : CONSTRUCTION 7 LOGEMENTS AU 2/3 QUAI CLEMENC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	114 336,00	9 664,25	33,25	A	R	4,2	R		2,45			236,77	185,38	
TIERS INCONNU	2012	P	ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS PART FONCIERE RUES JOMARD ET	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	544 467,00	509 640,95	44,42	A	F	1,85	F		1,85			9 428,36	7 356,50	
TIERS INCONNU	2012	P	ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS RUES JOMARD ET KELLNER-92	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	928 115,00	845 765,65	34,42	A	F	1,85	F		1,85			15 646,66	17 395,12	
TIERS INCONNU	2012	P	AQUISITION EN VEFA DE 5 LOGEMENTS PART FONCIERE RUES JOMARD ET K	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	145 000,00	133 664,91	44,42	A	F	1,05	F		1,05			1 403,48	2 338,93	
TIERS INCONNU	2012	P	ACQUISITION EN VEFA DE 5 LOGEMENTS RUES JOMARD ET KELLNER-94	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	323 738,00	290 271,28	34,42	A	F	1,05	F		1,05			3 047,85	6 905,65	
IMMOBILIERE 3F	2015	X	IMMOBILIERE 3F REHABILITATION DE 425 LOGEMENTS QUAI BOISSY D'ANG	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 300 000,00	9 580 844,46	14,42	A	F	1,6	F		1,6			153 293,51	570 211,21	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3F	2015	X	IMMOBILIERE 3F ACQUISITION ET AMELIORATION LOGEMENTS RUE PEINTRE	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	789 000,00	721 194,81	24,75	A	F	1,86	F	1,86				13 414,22	15 925,16	
IMMOBILIERE 3F	2015	X	IMMOBILIERE 3F ACQUISITION ET AMELIORATION LOGEMENTS RUE MARECHA	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	1 111 000,00	1 039 627,79	24,75	A	F	1,86	F	1,86				19 337,08	18 150,13	
TOTAL GENERAL					18 919 218,71	14 512 203,75										255 868,27	730 157,35	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	9 832 737,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
Optimisation énergétique de l'éclairage public	2011	BOUGIVAL ECOLUM SAS	Travaux	17 650 010,67	17 650 010,67	240	31/05/2031

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

VILLE DE BOUGIVAL - 78 - VILLE DE BOUGIVAL	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Le Maire,
 A, le

Le Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session

A, le 12/12/2019

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :	0
Nombre de membres présents :	0
Nombre de suffrages exprimés :	0
VOTES : Pour :	0
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

- p.20 A1 - Présentation croisée par fonction
 p.28 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement
 p.39 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement
 p.47 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 p.48 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
 p.50 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 p.51 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 p.52 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 p.54 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 p.55 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
 p.56 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
 p.58 A4 - Etat des provisions
 p.59 A5 - Etalement des provisions
 p.60 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
 p.61 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
 p.62 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement
 p.63 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement
 p.64 A8 - Etat des charges transférées
 p.65 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- p.66 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
 p.69 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
 p.70 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
 p.71 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
 p.72 B1.5 - Etat des autres engagements donnés
 p.73 B1.6 - Etat des engagements reçus
 p.74 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
 p.75 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 p.76 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
 p.77 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- p.78 C1 - Etat du personnel
 p.80 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
 p.81 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
 p.82 C3.2 - Liste des établissements publics créés
 p.83 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
 p.84 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.85 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
 p.86 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)